

AVIS D'INFORMATION

Suppression de la classification AMF « Diversifié » pour les OPC

PALATINE ABSOLUMENT

PALATINE DYNAMIQUE

PALATINE EQUILIBRE

PALATINE ACTIONS DEFENSIVES EURO

PALATINE ANDANTE

PALATINE VIVACE

PALATINE PATRIMOINE

L'AMF – Autorité des Marchés Financiers - a ajusté sa doctrine en matière de classification des OPC en décidant de supprimer la classification « Diversifié » au 31 décembre 2017 des documents réglementaires des OPC.

Pour les OPC concernés, il sera renseigné sur la base GECO la classification BCE « Fonds mixtes ».

Cette modification qui prend effet le 1^{er} janvier 2018 n'implique aucune évolution du niveau de risque global de chaque OPC, et toutes leurs autres caractéristiques restent inchangées.

Leur DICI et prospectus actualisés seront disponibles gratuitement début janvier 2018, sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – 42 rue d'Anjou – 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

PALATINE ASSET MANAGEMENT